

DGAS : le service médico-social face à de profondes transformations

Les professionnels dénoncent !

La politique d'austérité imposée par le Gouvernement, mise en place dans le département des Bouches-du-Rhône s'attaque aussi aux missions obligatoires du Conseil départemental. Parmi elles, la solidarité, la protection des vulnérables, l'intérêt premier de l'enfant...

C'est au nom d'un plan d'économies sans précédent, d'une approche comptable de l'action sociale, d'une conception dévalorisante de la pauvreté, que le service médico-social se voit amputer de ses moyens, repositionné dans ses fondements et les professionnels malmenés dans leur quotidien, attaqués sur le plan des acquis.

Le personnel ne peut rester silencieux face aux orientations en cours :

- ➔ Fusion de MDS et suppression de postes de cadres de terrain ;
- ➔ Suppression des semaines de détente des assistants socio-éducatifs, rédacteurs, CSE ou psychologues des services ou directions : DRH, insertion, CRIP, service adoption, SAF... ;
- ➔ Approche suspicieuse des allocataires du RSA avec la création d'une cellule centrée sur le contrôle accru des populations les plus précaires et, à cette fin, l'utilisation des fichiers informatiques confidentiels, la disparition annoncée du volet santé de l'insertion... ;
- ➔ Déplacement non concerté du service emploi de la Direction de l'insertion et par voie de conséquence celui du service SPPH ;

- ➔ Absence de prise en compte des agents comme acteurs du service public accompagné d'un manque de considération flagrant à leur égard ;
- ➔ Délitement de la mise en œuvre de la Mission de Protection de l'Enfance ;
- ➔ Négation du rôle de la PMI et interrogation grandissante sur le futur des différents services et agents qui composent la DPMIS.

Les attaques sont multiples, la bataille, elle, est commune.

Les transformations annoncées et les orientations de la Majorité départementale s'inscrivent dans un large mouvement d'attaque de nos modes d'intervention et de mutation du service social départemental.

Nos organisations syndicales partent à votre rencontre pour discuter du contexte et appellent à une Assemblée Générale extraordinaire le mardi 26 avril 2016 de 14h à 17h, à l'Hôtel du Département.

**Retrouvons-nous nombreux en Assemblée Générale
Mardi 26 avril 2016 de 14h à 17h**

(3 heures mensuelles d'information syndicale ont été déposées par nos organisations)